

Une stratégie s'ébauche face à l'érosion du littoral

Montée des eaux dans la Manche. L'érosion de la côte est devenue un sujet majeur dans le département, avec ses 350 km de côte. Une stratégie globale semble enfin se mettre en place.

1 2 3 4 5 6 7 8

Franck Levoy navigue régulièrement sur la côte Ouest de la Manche. « Une côte pas trop urbanisée, que j'apprécie énormément, avec des paysages superbes. » L'universitaire caennais travaille sur la thématique du littoral depuis trente ans, il est le spécialiste de l'érosion dans le département. Son dernier constat en date, mis à jour fin 2020, ne surprend pas trop. « Tout comme Eleanor en janvier 2018, la tempête Ciara, autour du 10 février 2020, a été un événement majeur avec le couplage de la grande marée, du vent et des vagues : on a constaté une continuité du recul de la côte Ouest lors de cette tempête. »

La façade Ouest est la plus touchée

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) suit aussi le dossier de près et chiffre le recul en 2020 de deux à dix mètres, selon les endroits. L'administration a recensé 24 points sites sensibles dans la Manche, la plupart sur la façade Ouest et le plus souvent pour le recul de dunes. « Un recul jusqu'à dix mètres, c'est assez classique lors d'une grande tempête », poursuit Franck Levoy. Les sites emblématiques demeurent les mêmes : au nord de la cale de Gouville, « où le trait de côte a reculé d'une dizaine de mètres ». Ou encore à Saint-Jean-le-Thomas, « où le sable a tendance à partir très rapidement. »

Une vague de 3 m de haut à Gouville

L'accélération de l'érosion a aussi frappé les esprits en 2020 au sud de Coutainville, près de l'école de voile. « La côte y a reculé d'une trentaine de mètres en quatre ou cinq ans, sur une faible largeur, alors que la Pointe

été une période plutôt calme, nous avons davantage de tempêtes depuis 2009, nous le voyons bien sur nos graphiques. » Autre phénomène marquant : « L'accroissement de l'action des vagues, devenues plus intenses. » Depuis 2013, l'université de Caen enregistre la hauteur des vagues sur la côte. « Durant la tempête de février 2020, nous avons mesuré des vagues hautes de trois mètres, à 600 m au large de Gouville-sur-Mer. Pour nous, c'est du jamais vu. »

D'avantage que la façade Est, la côte Ouest est particulièrement exposée, « comme certains secteurs dans le Nord, en Bretagne ou en Aquitaine. Il y a des problèmes récurrents dans la Manche, contrairement au Calvados, beaucoup plus stable et protégé par la presqu'île du Cotentin. »

Pour l'universitaire, « c'est aussi un département où les services de l'État se sont mobilisés pour des techniques qui impactent moins le milieu naturel que des ouvrages durs. »

« On a tout essayé »

On y arrive, justement. Dans le littoral du Coutançais, le débat est toujours vif sur le type de défenses à mettre en place. Depuis quelques années, les pieux en châtaigniers ont le vent en poupe pour briser la force des vagues mais des riverains militent pour l'enrochement. Louis Teyssier est désormais au centre des attentions. « Les aménagements manquent de continuité et nous avons déjà perdu beaucoup de temps, constate l'ostreiculteur et nouveau maire de Blainville-sur-Mer. Les gens me demandent pourquoi ça ne va pas plus vite. »

Louis Teyssier est surtout l'élu référent pour la communauté Coutances Mer et bocage afin de mettre en place une stratégie de défense. « La priorité sera de sortir du coup par coup et



Louis Teyssier, élu référent de la communauté Coutances Mer et bocage.

(Photo : Thomas Desrosiers / Ouest-France)

nes ». Avec Lacanau et Saint-Jean-de-Luz, le Coutançais fait partie des trois territoires littoraux retenus par l'État pour un accompagnement stratégique et financier. Un État principal financeur donc décideur, incarné par le préfet et la DDTM. Cette administration est parfois vécue comme un frein par les acteurs du terrain.

« Des travaux d'urgence sont parfois acceptés »

« Il faut une autorisation pour un nouvel ouvrage, cadre Jean-Pascal Devis, directeur adjoint délégué au littoral à la DDTM. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur la notion d'urgence et il n'y a pas de chèque en blanc. Mais lors de la tempête Eleanor, notre délai de réponse a été d'un peu plus d'une journée en moyenne. Des travaux d'urgence sont parfois acceptés. Parfois, personne ne connaît la bonne réponse. Mais nous savons ce qu'il ne faut pas faire. »

Christophe LECONTE.

Retrait du trait de côte de la Manche entre 1991 et 2020

